

Objet	:	Rectificatif à la circulaire 1600 - Obligation scolaire - Octobre 2006
Réseaux	:	CF-OS-LS
Niveaux et services	:	FOND-SEC
Période	:	

- A Madame la Ministre- Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement,
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs,
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes,
- Aux Pouvoirs Organisateurs et Directions des écoles libres subventionnées,
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires subventionnées,
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires subventionnées,
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires fondamentales et secondaires spéciales subventionnées,
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires fondamentales et secondaires spéciales de la Communauté française.

POUR INFORMATION :

- Au Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement neutre subventionné,
- Au Secrétariat Général de l'Enseignement catholique,
- Au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces,
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes,
- Aux Membres du Service d'Inspection,
- Aux membres du service de Vérification,
- Aux Organisations syndicales,
- Aux Associations de Parents

Autorités	:	Madame Lise-Anne HANSE Directrice générale
Gestionnaires	:	
Personne(s) ressource(s)	:	Monsieur Karim ABGAR 02-690.88.49
Référence facultative	:	LAH/JLL/nd/octo-2006-01

Renvoi :

Nombre de pages : texte : 7 pages dont 3 annexes

Téléphone pour duplicata : 02/690.83.29 - 02/690.83.36

Mots clés : Obli-octo

- A Madame la Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement,
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs,
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes,
- Aux Pouvoirs Organisateurs et Directions des écoles libres subventionnées,
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires subventionnées,
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires subventionnées,
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires fondamentales et secondaires spéciales subventionnées,
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires fondamentales et secondaires spéciales de la Communauté française.

Nos Réf. : LAH/JLL/nd/octo-2006-01.

POUR INFORMATION :

- Au Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement neutre subventionné,
- Au Secrétariat Général de l'Enseignement catholique,
- Au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces,
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes,
- Aux Membres du Service d'Inspection,
- Aux membres du service de Vérification,
- Aux Organisations syndicales,
- Aux Associations de Parents

Objet : Obligation scolaire - octobre 2006

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Ceci est un rectificatif de la circulaire 1600. En effet, sur la sixième feuille de cette dernière, s'était glissée une erreur concernant la comptabilisation des demi-jours d'absence pour les élèves de l'enseignement maternel.

Il faut effectivement lire : DIM (Maternel sans **8** demi-jours) et non pas
DIM (Maternel sans **10** demi-jours).

Pour rappel, le comptage des élèves d'octobre est nécessaire au contrôle de l'obligation scolaire. Il constitue également une préparation du comptage de janvier sur lequel repose l'octroi d'une part importante du budget de la Communauté française.

Je vous demande de nous envoyer un fichier comprenant tous les élèves inscrits dans votre école :

- au **vendredi 29 septembre 2006** à la **dernière** heure de cours, pour l'enseignement **fondamental** (*ordinaire et spécialisé*) et pour l'enseignement **secondaire spécialisé**
- au **lundi 2 octobre 2006** à la **première** heure de cours, pour l'enseignement **secondaire ordinaire**

1. Contenu du fichier

Ce fichier reprend **TOUS** les élèves, y compris ceux de l'enseignement maternel et **les élèves libres**. Vous trouverez en annexe 1, la structure du fichier (non modifiée par rapport à janvier 2006), en annexe 2, la description des données à nous fournir et en annexe 3 les codes à utiliser pour la nationalité de l'élève et pour le pays où il habite.

Il est capital de fournir **toutes** les données et de ne surtout pas oublier :

- Le **NUMERO NATIONAL** de l'élève s'il vous a été communiqué car c'est **LA CLEF pour la vérification de l'identité** de l'élève
Le numéro national figure sur la carte d'identité ou sinon sur la carte SIS
- Le **numéro de maison** du domicile de l'élève
- Le **code postal** du domicile de l'élève

Nous insistons sur la validité de la **nationalité** (champ 6) et en particulier sur le fait qu'**en aucun cas un élève ne peut être qualifié de belge s'il ne l'est pas**.

2. Envoi du fichier

Nous partons du principe que chaque école utilise le même mode d'encodage que précédemment.

Pour les écoles utilisant l'*application de la Communauté française* ou le *formulaire papier*, le service vous enverra prochainement les documents nécessaires.

Pour les écoles qui envoient un *fichier informatique*, celui-ci doit être de **format texte** (« Numéro FASE de l'école.txt ») et correspondre aux critères de longueur et de structure définis. Il est nécessaire d'envoyer (par courrier ou par fax au 02-690.85.93) une copie « papier » des champs 1, 2, 5, 6, 10, 13, 14, 18, 20 et 39. Ce document doit être « certifié sincère et véritable » et signé par le chef d'établissement.

Pour le lundi 9 octobre 2006 :

Le fichier est à envoyer par e-mail à : comptage@cfwb.be

Les disquettes ou les formulaires papier doivent être envoyés au :

Service comptage des élèves, bureau 4F434, Rue Adolphe Lavallée, 1, 1080 Bruxelles

Voici les numéros de téléphone auxquels vous pouvez joindre le service Comptage :

- **pour des questions informatiques : 02-690.88.49 et 02.690.88.61**
- **pour des questions administratives : 02-690.83.32 et 02-690.83.29**

Merci de ne pas téléphoner pour savoir si votre envoi est parvenu. Le cas échéant c'est le service Comptage qui vous contactera.

Je sais que je peux compter sur votre collaboration attentive.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE

Annexe1. Description du fichier informatique.

	3. <u>CHAMP</u>	4	5. <u>LG</u>
1	Nom	[78]	1 à 78
2	Prénom	[30]	79 à 108
3	Prénom 2	[40]	109 à 148
4	N° de Registre national (s'il est disponible et si l'élève majeur ou les parents de l'élève acceptent de le fournir)	[11]	149 à 159
5	Date naissance (aaaammjj)	[8]	160 à 167
6	Code de nationalité (attention : ce code n'est pas nécessairement celui du pays de naissance)	[5]	168 à 172
7	Rue	[42]	173 à 214
8	N° de maison	[4]	215 à 218
9	N° de boîte	[4]	219 à 222
10	Code postal	[8]	223 à 230
11	Localité	[40]	231 à 270
12	Code pays	[5]	271 à 275
13	N° fase de l'établissement (Voir fiche signalétique en 5 positions)	[10]	276 à 285
14	N° de l'implantation	[5]	286 à 290
15	Adresse implantation.	[50]	291 à 340
16	Code postal d'implantation	[8]	341 à 348
17	Localité d'implantation	[40]	349 à 388
18	Niveau : Maternel ou Primaire ou Secondaire	[1]	389
19	Plein Exercice : P-E (plein exercice) ou ALT (Enseignement horaire réduit) (uniquement dans l'enseignement secondaire ordinaire)	[3]	390 à 392
20	Année d'étude (pour le secondaire, selon le code utilisé pour le doc 2)	[7]	393 à 399
21	Primo Arrivants : P	[1]	400
22	Niveau Précédent (de l'année précédente) : Maternel ou Primaire ou Secondaire	[1]	401
23	Plein Exercice précédent : P-E (plein exercice) ou ALT (Enseignement horaire réduit) (uniquement dans l'enseignement secondaire ordinaire)	[3]	402 à 404
24	Année d'étude précédente (pour le secondaire, selon le code utilisé pour le doc 2 + Cas particuliers)	[7]	405 à 411
25	Option (conformément au code de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire)	[4]	412 à 415
26	Type (uniquement dans l'enseignement spécial)	[2]	416 à 417
27	Forme (uniquement dans l'enseignement spécial)	[1]	418
28	Sexe : M ou F	[1]	419
29	Langues étrangères : N A D E I R	[3]	420 à 422
30	Cours philosophique : M C P I J O	[1]	423
31	Date de délivrance du CEB	[8]	424 à 431
32	Date de délivrance du CE2D	[8]	432 à 439
33	Date de délivrance du certificat de qualification	[8]	440 à 447
34	Date de délivrance d'un second certificat de qualification	[8]	448 à 455
35	Date de délivrance du CESS	[8]	456 à 463
36	N° attribué par la Communauté française	[13]	464 à 476
37	Identification propre à l'établissement	[10]	477 à 486
38	Indicateur de présence de N°National	[1]	487
39	Elève régulier ou libre : R ou L	[1]	488
40	Pourquoi Libre : (ANJ, DOC, ECH, ITA, EQI, ADM, DIM)	[3]	489 à 491

Annexe2. Description des informations à recueillir.

Élève :

Cette zone reprend toutes les informations obligatoires qui nous sont nécessaire pour l'identification d'un élève.

- **Nom** : Nom de l'élève
- **Prénom** : Prénom de l'élève (quand il y en a un)
- **Autres prénoms** : Les 2èmes, 3èmes, ... prénoms de l'élève
- **Numéro National** : Ce champ est LA clé idéale pour l'identification d'un élève ; il figure sur la plupart des cartes d'identités et sur les cartes SIS. Essayez SVP de l'obtenir, sachant que vous ne pouvez cependant pas obliger l'élève à le fournir
- **Date de Naissance** : Date de naissance de l'élève. (dans le format requis : aaaa/mm/jj).
- **Adresse** : Rue, numéro de maison, boîte, Code Postal, Commune et Pays du domicile légal de l'élève. Ne rien oublier, le numéro de maison, en particulier, est très important.
- **Nationalité** : Vous inscrivez ici, le code qui correspond à la nationalité de l'élève. (voir liste de codes numériques en annexe3). Si l'élève n'a pas de numéro national, un document doit attester sa nationalité
- **Sexe** : Sexe de l'élève.

Établissement :

Il s'agit ici des informations concernant votre établissement et l'(les)implantation(s) dans la(les)quelle(s) sont inscrits les élèves. En plus des adresses, **le numéro FASE de votre école et le(les) numéro(s) FASE de votre(vos) implantation(s) sont demandés.**

Études :

Cette zone concerne toutes les informations obligatoires relatives aux études suivies par l'élève cette année ainsi que l'année précédente.

- **Niveau** : Maternel, Primaire ou secondaire.
- **Exercice** : Plein Exercice ou Alternance.
- **Année d'étude** :
 - pour le maternel : 1,2,3
 - pour le primaire ordinaire et pour le spécial : 1,2,3,4,5,6
 - pour le secondaire ordinaire : codes utilisés pour le DOC2
ex : 1D24 P
- **Primo** : P si l'élève est primo-arrivant.
- **Niveau précédent** : Maternel, Primaire ou secondaire.
- **Exercice précédent** : Plein Exercice ou Alternance.
- **Année d'étude précédente** :
 - pour le maternel : 1,2,3
 - pour le primaire ordinaire et pour le spécial : 1,2,3,4,5,6
 - pour le secondaire ordinaire : codes utilisés pour le DOC2
ex : 1D24 P

+ Cas Particuliers :

- Le *spécial* : « Niveau précédent » est rempli, « Année d'étude précédente » est rempli dans le secondaire ou code « SPE » dans le fondamental
 - Le *supérieur* : « Niveau précédent » est « C », « Année d'étude précédente » est « SU » suivi de l'année.
 - La *Promotion sociale* : « Niveau précédent » est « C », « Année d'étude précédente » est « PS ».
 - Les élèves *non scolarisés* : « Niveau précédent » est « C », « Année d'étude précédente » est « NS »
 - Les élèves *où on ne sait pas* : « Niveau précédent » est « C », « Année d'étude précédente » est « IN »
-
- **Option** : Code option, uniquement pour les 2^{ème} et 3^{ème} degrés de l'enseignement secondaire ordinaire technique et professionnel.
 - **Type** : uniquement pour l'enseignement spécial.
 - **Forme** : uniquement pour l'enseignement spécial.
 - **Langues étrangères** : Indiquez ici, respectivement les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} langues suivies par l'élève (Obligatoire également pour le Fondamental ordinaire).
 - **Cours Philosophique** : Indiquez ici, le cours philosophique suivi par l'élève.
 - **Elève régulier ou libre** : Indiquez la situation de l'élève (R ou L) dans votre établissement. Les codes suivants sont utilisés pour les **Motifs pour lesquels l'élève est déclaré libre** :

ANJ (Absence Non Justifiée)
DOC (Problème de Documents)
ECH (Echange International)
ITA (Inscription Tardive)
EQI (Pas d'équivalence)
ADM (Problème d'Admission, erreur classe)
DIM (Maternel sans 8 demi-jours)

Diplômes :

Cette zone comprend les dates des différents diplômes déjà obtenus par l'élève.

Annexe 3.

Code pays et nationalité

LIBELLE PAYS	Code-num	LIBELLE PAYS	Code-num
AFGHANISTAN	00251	COTE D'IVOIRE	00309
AFRIQUE DU SUD	00325	CROATIE	00146
ALBANIE	00101	CUBA	00412
ALGERIE	00351	DANEMARK	00108
ALLEMAGNE	00103	DOMINICAINE (REP.)	00420
ANDORRE	00102	DOMINIQUE REPUBLIQUE	00427
ANGOLA	00341	EL SALVADOR	00421
ANTIGUA (R.U.)	00491	EMIRATS ARABES UNIS	00260
APATRIDE	00900	EQUATEUR	00516
ARABIE SAOUDITE	00252	ERYTHREE	00349
ARCHIPEL DES COMORES	00343	ESPAGNE	00109
ARGENTINE	00511	ESTONIE	00136
ARMENIE	00249	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	00402
AUSTRALIE	00611	ETHIOPIE	00311
AUTRICHE	00105	FIDJI	00617
AZERBAIDJAN	00250	FINLANDE	00110
BAHAMAS	00425	FRANCE	00111
BAHREIN	00268	GABON	00312
BANGLADESH	00237	GAMBIE	00313
BARBADE	00423	GEORGIE	00253
BELGIQUE	00150	GHANA	00314
BELIZE	00430	GRANDE-BRETAGNE	00112
BENIN	00310	GRECE	00114
BHOUTAN	00223	GRENADE	00426
BIELORUSSIE	00142	GUATEMALA	00413
BOLIVIE	00512	GUINEE	00315
BOSNIE-HERZEGOVINE	00149	GUINEE EQUATORIALE	00337
BOTSWANA	00302	GUINEE-BISSAU	00338
BRESIL	00513	GUYANE	00521
ANTILLES BRITANIQUES	00424	HAITI	00419
BRUNEI	00224	HAUTE-VOLTA	00316
BULGARIE	00106	HONDURAS	00414
BURKINA FASO	00308	HONG-KONG	00234
BURUNDI	00303	HONGRIE	00115
CABINDA	00382	ILES SALOMON	00623
CAMEROUN	00304	INDE	00207
CANADA	00401	INDETERMINE	00999
CAP VERT (ILES DU)	00339	INDONESIE	00208
CHILI	00514	IRAK	00254
CHINE (REP. POP.)	00218	IRAN	00255
CHINE-TAIWAN (REP. DE)	00204	IRLANDE (EIRE)	00116
CHYPRE	00107	ISLANDE	00117
COLOMBIE	00515	ISRAEL	00256
CONGO (REP. DEM.)	00306	ITALIE	00128
CONGO (REP. POP. DU)	00307	JAMAIQUE	00415
COREE DU NORD	00219	JAPON	00209
COREE DU SUD	00206	JORDANIE	00257
COSTA RICA	00411	KAZAKHSTAN	00225

KENYA	00336	REP. KHMER DU CAMBODGE	00211
KIRGHISTAN	00226	REP.DEMOCRAT. DE MADAGASCAR	00324
KIRIBATI	00714	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	00305
KOWEIT (PRINCIPAUTE DE)	00264	REPUBLIQUE DE DJIBOUTI	00345
LAOS	00210	REPUBLIQUE DE SAINTE LUCIE	00428
LESOTHO	00301	REPUBLIQUE SLOVAQUE	00141
LETTONIE	00135	REP. SOCIALISTE DU VIETNAM	00220
LIBAN	00258	REPUBLIQUE TCHEQUE	00140
LIBERIA	00318	REUNION	00387
LIBYE	00353	ROUMANIE	00124
LIECHTENSTEIN	00118	RUSSIE (FEDERATION DE)	00145
LITHUANIE	00137	RWANDA	00327
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	00113	SAINT-MARIN	00125
MACEDOINE (EX-REP. YUGOSLAVE DE)	00148	SAINT-SIEGE	00133
MALAISIE	00212	SAINT-VINCENT	00429
MALAWI	00358	SAMOA OCCIDENTALES	00614
MALDIVES	00222	SAO TOME ET PRINCIPE	00346
MALI	00319	SENEGAL	00320
MALTE	00119	SEYCHELLES (ILES)	00342
MAROC	00354	SIERRA LEONE	00328
MAURICE (ILE)	00317	SINGAPOUR	00205
MAURITANIE	00355	SLOVENIE	00147
MEXIQUE	00416	SOMALIE	00329
MOLDAVIE	00144	SOUDAN	00356
MONACO (PRINCIPAUTE)	00120	SRI LANKA	00203
MONGOLIE	00221	ST. KITTS ET NEVIS	00431
MOZAMBIQUE	00340	SUEDE	00126
MYANMAR (UNION DE)	00201	SUISSE	00127
NAMIBIE	00384	SULTANAT D'OMAN	00266
NAURU	00615	SURINAM	00522
NEPAL	00213	SWAZILAND	00347
NICARAGUA	00417	SYRIE	00261
NIGER	00321	TADJIKISTAN	00228
NIGERIA	00322	TANZANIE	00332
NORVEGE	00121	TCHAD	00333
NOUVELLE-ZELANDE	00613	TCHECOSLOVAQUIE	00130
OUGANDA	00323	THAILANDE	00235
OUZBEKISTAN	00227	TOGO	00334
PAKISTAN	00259	TONGA	00616
PALESTINE	00283	TRINIDAD ET TOBAGO	00422
PANAMA	00418	TUNISIE	00357
PAPOUASIE-NOUVELLE GUINEE	00619	TURKMENISTAN	00229
PARAGUAY	00517	TURQUIE	00262
PAS ENCORE DEFINITIVEMENT ETABLI	00901	TUVALU	00621
PAYS-BAS	00129	UKRAINE	00143
PEROU	00518	URUGUAY	00519
PHILIPPINES	00214	VANUATU	00624
PITCAIRN (TERR.DEP.DU R.U.)	00692	VENEZUELA	00520
POLOGNE	00122	YEMEN	00263
PORTUGAL	00123	YUGOSLAVIE	00169
QATAR	00267	SERBIE-MONTENEGRO	00132
REFUGIE	00700	ZAMBIE	00335
REFUGIE ONU	00730	ZIMBABWE	00344
REP. ARABE D'EGYPTE	00352		